

Plan d'Actions pour la Préservation et la Valorisation des Zones Humides des Lacs Médocains

Bilan des Travaux et Suivis

Année 2018

Commune de Lacanau



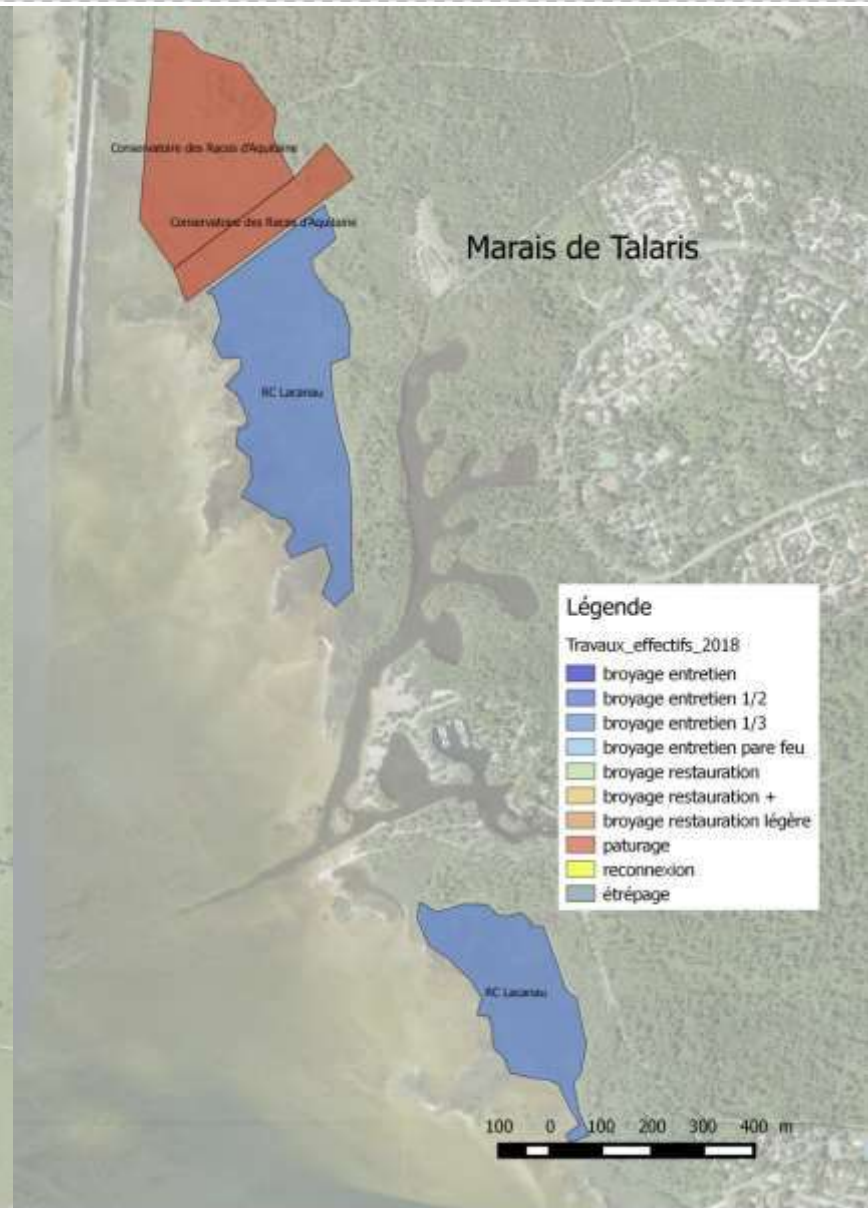
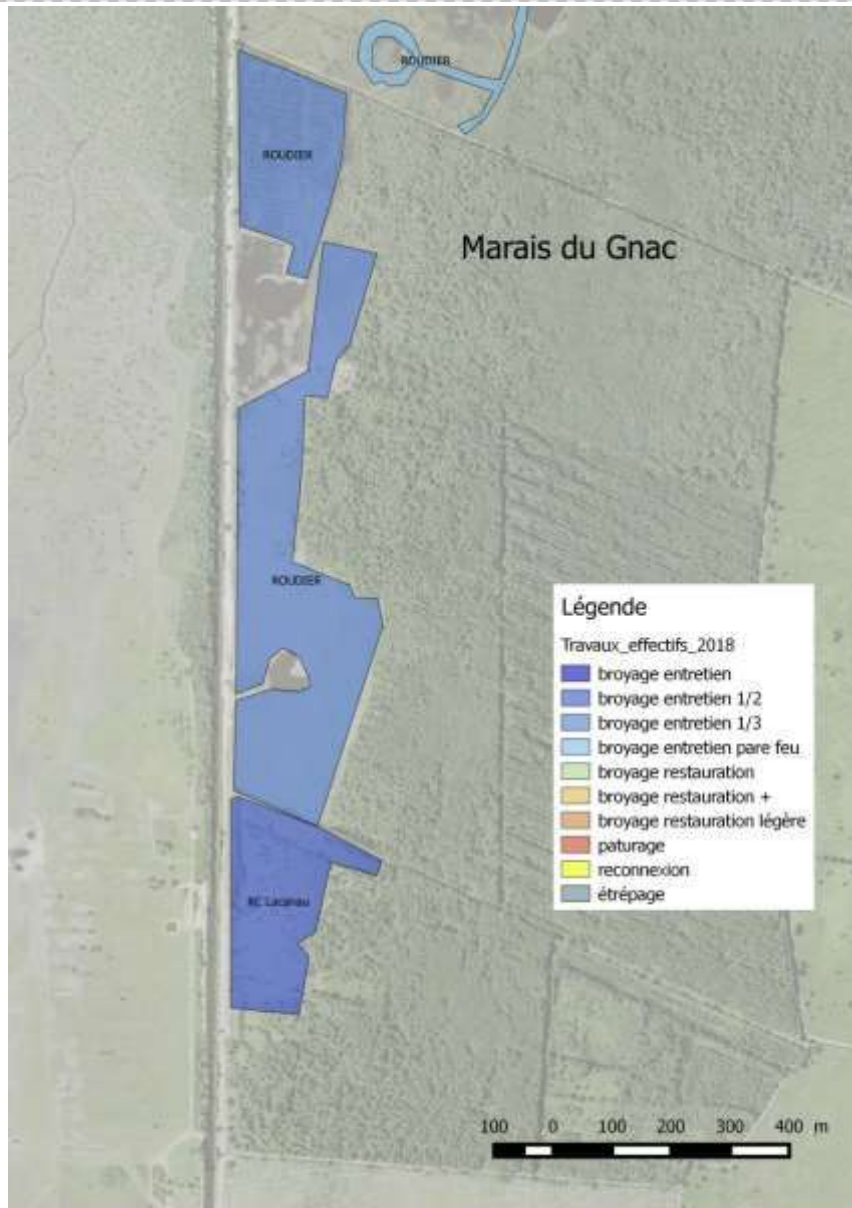
Loutre d'Europe sur le lac de Lacanau 2018 – Crédit photo J.Ruatti



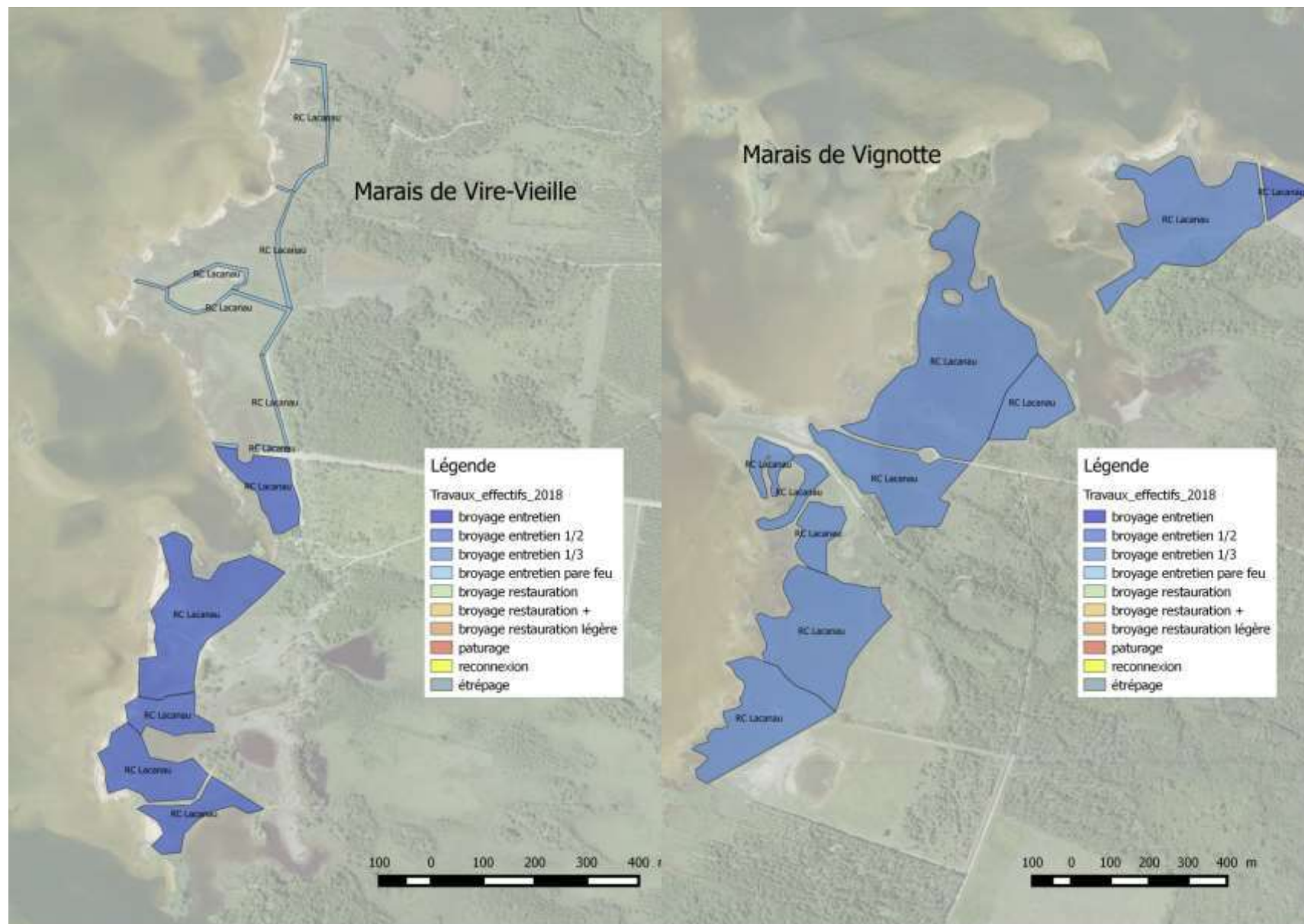
En quelques chiffres :

- Travaux SIAEBVELG → **28.6 ha** répartis en 17.6 ha de broyage d'entretien en bandes 1/3 et 11 ha de pâturage ovin/caprin/équin

- Travaux Commune Lacanau → **80 ha** de broyage d'entretien en plein et en bandes et de préparation de pare-feu



Bilan de la gestion des zones humides – Lacanau 2018



De manière générale, les travaux réalisés à l'automne 2018 s'inscrivent dans la continuité de ceux réalisés l'année dernière en troisième année de mise en œuvre du Plan d'Actions pour la Préservation et la Valorisation des zones humides des Lacs Médocains. Ce Plan d'Actions est venu relayer les contrats Natura 2000 qui ont rendu possible des travaux sur les zones humides de 2012 à 2014 mais pour lesquels les financements ont été remaniés à l'échelle régionale en 2015.



Les subventions de ces travaux 2018 ont été apportées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Département, grâce au Plan d'Actions pour la Préservation et la Valorisation des Zones Humides des Lacs Médocains comme support de travail permettant d'organiser et de coordonner les actions à l'échelle globale de l'entité constituée par les zones humides de la façade Est des lacs. L'animation de ce Plan d'Actions a été quant à elle subventionnée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Région.

Notons que les travaux d'entretien par pâturage par le troupeau du Conservatoire des Races d'Aquitaine ont été pour la première fois cette année, également accompagnés par le Département et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Ces travaux ont eu pour objectif de restaurer ou d'entretenir des milieux de zones humides sujettes à l'embroussaillage du fait de la

colonisation de certains ligneux de type pins, bourdaines, saules ou brandes. Cet objectif correspondait à la déclinaison de l'enjeu principal du Plan d'Actions, la « conservation de la biodiversité des zones humides », passant par l'objectif à long terme de « maintenir et restaurer le bon état de conservation des biotopes et des espèces patrimoniales », lui-même décliné en deux objectifs : « effectuer la réouverture des milieux » et « assurer un bon entretien des milieux ouverts ».

Notons que la gestion des zones humides pratiquée par le SIAEBVELG et ses partenaires n'a pas pour objectif d'être homogène sur la totalité de son périmètre d'actions mais vise également la conservation d'îlots et parcelles boisées, de zones de non intervention et de libre évolution du milieu naturel afin de favoriser la diversification des habitats indispensable au maintien de la biodiversité.

Comme pour les contrats Natura2000, sur les parcelles privées, les propriétaires se sont engagés dans cette nouvelle année de travaux en signant une convention avec le SIAEBVELG, coordinateur des travaux en partenariat avec les communes et les ACCA communales, afin de réaliser la restauration ou l'entretien de leur parcelle dans le cadre des financements ci-dessus.

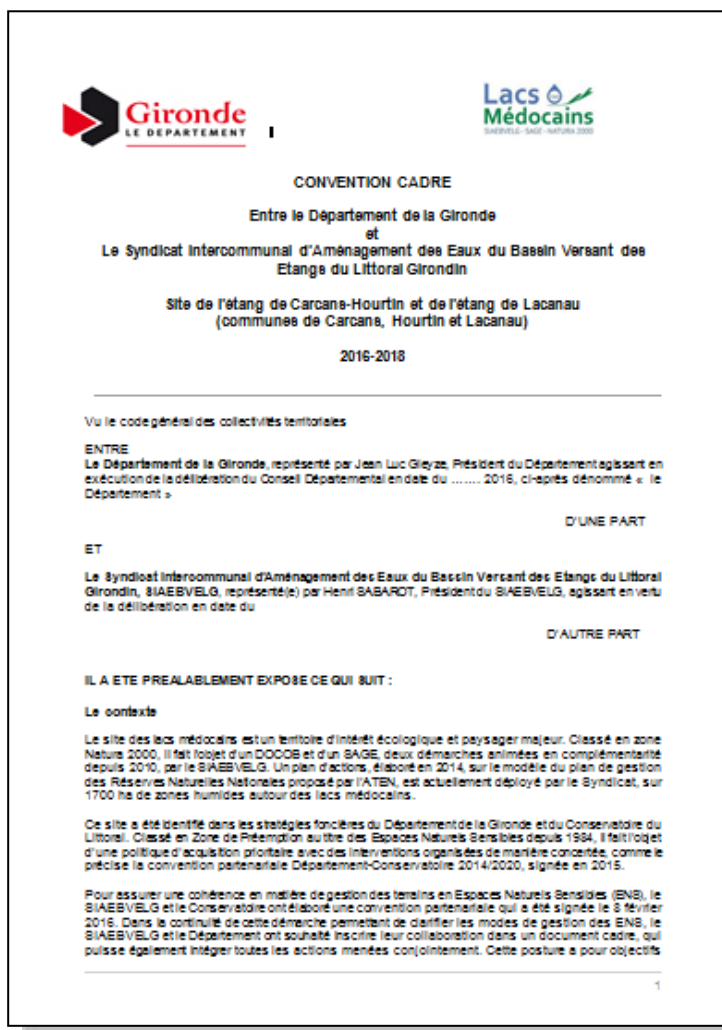
Une convention a également été signée en 2015 entre le SIAEBVELG et les communes de Carcans, Hourtin, Lacanau et Le Porge, en partenariat avec les ACCA communales afin de coordonner la réalisation des opérations et de reverser aux communes les subventions au prorata des travaux réalisés en régie communale.

De nouveaux partenariats de gestion ont émergés en 2016 par la signature de conventions de gestion entre le SIAEBVELG et le Département d'une part, et le SIAEBVELG et le Conservatoire du Littoral d'autre part. Département et Conservatoire, propriétaires fonciers de parcelles ENS en zones humides de la façade Est des lacs ont ainsi délégué la gestion de leurs sites au syndicat.

En 2017 et grâce à ces nouveaux partenariats, de lourds travaux de restauration de parcelles de bord de lac, propriétés du Conservatoire et du Département, ont eu lieu. La saison de travaux de 2018 a été marquée par la finalisation de la restauration de ces parcelles. Maintenant, des mesures de gestion peuvent être réalisées de manière indifférenciée sur les parcelles propriétés des Communes, du Conservatoire du Littoral, du Département et des particuliers signataires de conventions avec le Syndicat.

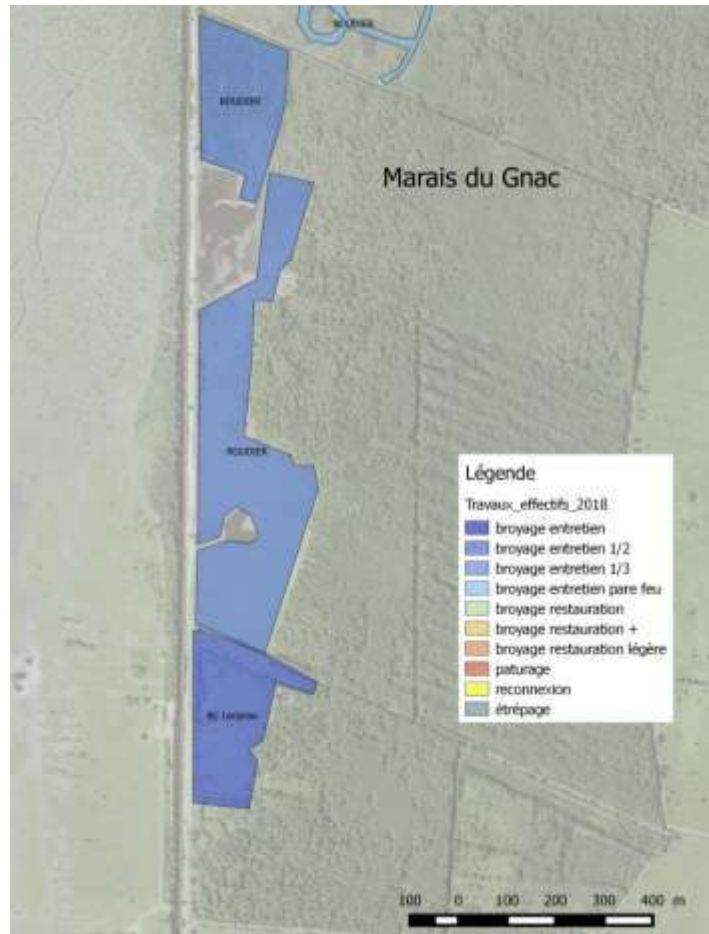
Les travaux sur la commune de Lacanau ont débuté au marais du Gnac en octobre et terminé au marais de Vignotte fin novembre. Cette année à Lacanau, comme à Carcans et Hourtin, le SIAEBVELG a renouvelé le marché pour les travaux sur les marais : c'est à nouveau l'entreprise Roudier qui a été sélectionnée.

La commune de Lacanau a réalisé la majeure partie des travaux en régie sur 80 ha du marais du Gnac à Vignotte.



Les travaux sont décrits ci-dessous du Nord vers le Sud :

Marais du Gnac



Cartographie des travaux 2018- marais du Gnac

Fin octobre, l'entreprise Roudier est intervenue en broyage en bandes sur la majeure partie au Nord du marais du Gnac. Une nouvelle rotation de bandes

de type 1/3, expérimentée sur un petit secteur en 2017, a été réalisée cette année sur ce secteur. En effet, une partie de ce marais étant entretenue maintenant depuis de nombreuses années, le choix de l'alternance une bande sur trois permet de réduire la fréquence d'intervention pour ne pas appauvrir la végétation en sélectionnant les espèces herbacées pionnières (Rossolis et Rhyncospore) largement présentes dans les bandes récemment broyées au détriment de celles qui mettent plus de temps à s'exprimer, à peine présentes dans les bandes broyées 2 ans auparavant. La fréquence d'entretien pourra alors être trisannuelle et laissera le temps à ces espèces de coloniser les bandes.



Travaux sur marais du Gnac – Octobre 2018 – Crédit photo SIAEBVELG

Pour rappel, le mode de gestion « en bandes » permet de favoriser la recolonisation rapide, après passage du broyeur, des espèces faunistiques et floristiques de la bande non travaillées, vers la bande travaillée, tout en prévenant le développement des ligneux.

La commune de Lacanau est intervenue sur la partie Sud du marais du Gnac. L'entretien de ce marais pratiqué déjà depuis les premiers contrats Natura 2000 de 2012, a été renouvelé en bandes 1/2.

Bilan de la gestion des zones humides – Lacanau 2018

Le marais du Gnac a été bien en eau à l'hiver 2018, les suivis de la FDAAPPMA sur la passe à poissons qui reconnecte ce marais avec le canal des étangs ont révélé de belles remontrées de géniteurs de brochet pour atteindre ces zones de frayères naturelles.



Verveux sur passe à poisson pour suivis piscicoles - février 2018 – Crédit photo SIAEBVELG



Géniteur de Brochet capturé lors du suivi par la FDAAPPMA33 - février 2018 – Crédit photo SIAEBVELG

Du point de vue des indicateurs des milieux humides ouverts, on peut souligner que cette parcelle est intéressante pour la nidification des limicoles en période de reproduction. En 2018, un couple de Vanneau huppé s'y est installé comme en 2017.



Vanneau huppé- Crédit photo SIAEBVELG

En 2018, un couple de Héron pourpré s'est également installé sur le secteur.



Héron pourpré au Gnac- Crédit photo J.Ruatti

Notons également qu'une sortie a été proposée sur le marais du Gnac en commun avec le marais de Devinas à Carcans en février 2018 dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides en Médoc.



Sortie JMZH au Gnac - février 2018 – Crédit photo J.Ruatti

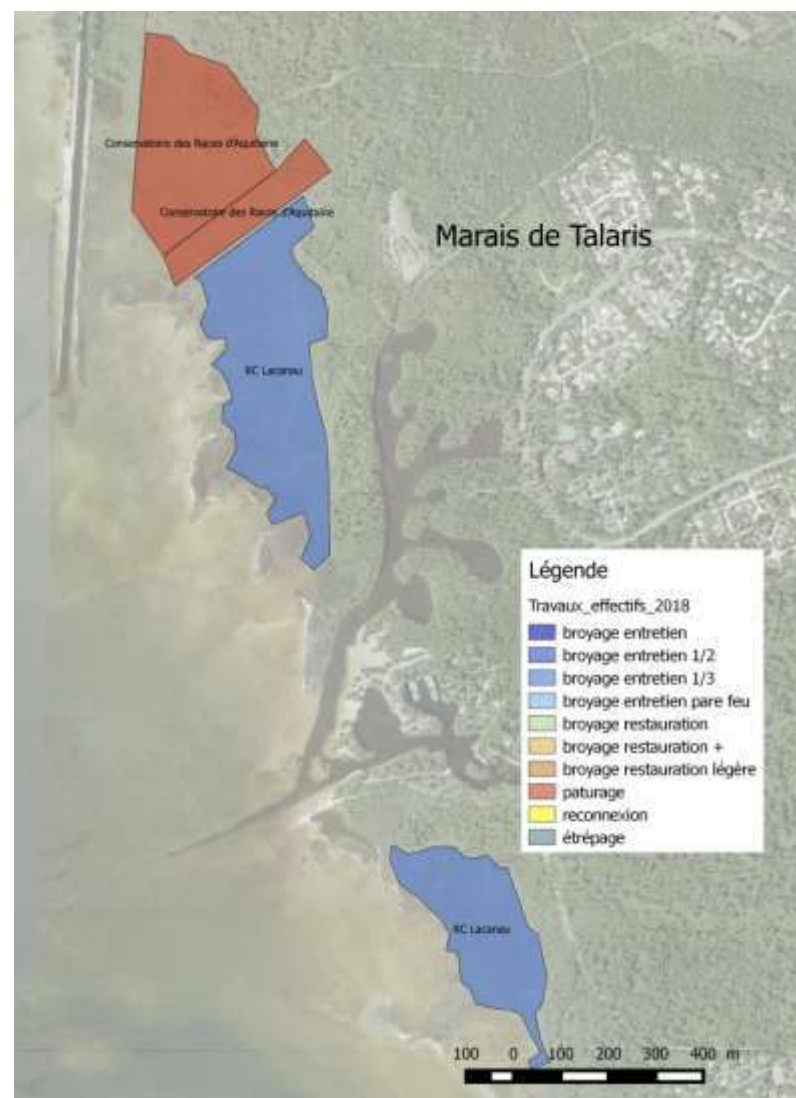
Cette animation a remporté un franc succès avec plus d'une trentaine de visiteurs.



Marais du Gnac - février 2018 – Crédit photo J.Ruatti

Au mois de février, le marais du gnac était alors largement inondé.

Marais de Talaris



Cartographie des travaux 2018 – marais de Talaris

La commune a renouvelé l'entretien par broyage en bandes 1/3 expérimenté en 2017 cette année au marais de Talaris.

En effet, ce marais présente les mêmes problématiques de sélection des espèces pionnières par la fréquence biannuelle trop importante de son entretien par broyage. Ainsi à partir de 2017, une nouvelle rotation trisannuelle a été instaurée sur ce marais et il s'agira de suivre l'expression et la colonisation des différentes espèces floristiques pour mesurer les effets de ce nouveau mode de gestion.

En parallèle du broyage et dans l'idée de diversifier les modes de gestion, le marais de Talaris a fait l'objet en 2018 comme cela avait également été le cas en 2017 de pâturage ovin/caprin et équin.



Pâturage ovin/caprin par le Conservatoire des races d'Aquitaine – crédit photo SIAEBVELG

En effet, le troupeau itinérant mené par le berger du Conservatoire des Races d'Aquitaine a fait une étape à l'automne sur ce marais. Ce séjour du troupeau de 500 têtes de brebis landaises, et chèvres des Pyrénées ainsi que les juments du berger, a permis d'entretenir la végétation herbacée sur 11 ha.



Pâturage équin par le Conservatoire des races d'Aquitaine – crédit photo SIAEBVELG

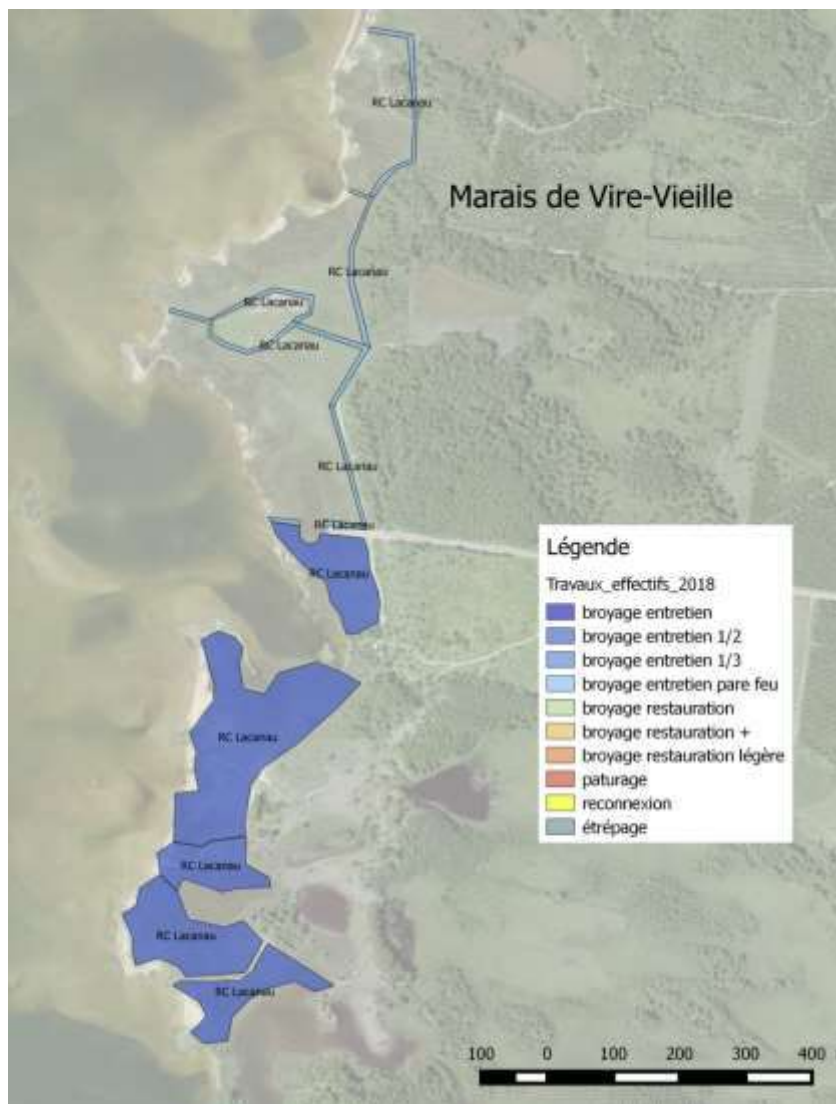
Concernant les limicoles nicheurs, notons qu'un couple de Courlis cendré et a niché à nouveau cette année sur le marais de Talaris comme en 2017. L'établissement de ce couple est un bon indicateur des travaux de gestion de ce site.

Ce site est également intéressant du point de vue de la présence de flore patrimoniale. En effet les *Utricularia australis* et *Spiranthes aestivalis* sont présentes en de jolies stations sur ce marais.



Utriculaire en fleurs – crédit photo SIAEBVELG

Marais de Vire-vieille



Cartographie des travaux 2018 – marais de Vire-vieille

La commune a réalisé à l'hiver 2018/19 des bandes pare-feu en vue de la réalisation d'un brûlage dirigé en début d'année 2019 sur la partie Nord du marais, en complément de celui réalisé en mars 2018 sur la partie Sud.



Brûlage dirigé mars 2018 – marais de Vire-vieille- Crédit photo SIAEBVELG



Brûlage dirigé mars 2018 – marais de Vire-vieille- Crédit photo SIAEBVELG



Brûlage dirigé mars 2018 – marais de Vire-vieille- Crédit photo SIAEBVELG

Ce mode d'entretien par brûlage dirigé est réalisé en partenariat avec le SDIS et l'équipe de brûlage dirigé de la Gironde. Il est intéressant de pratiquer de mode de gestion en complément du broyage et du pâturage dans l'idée de diversifier les modes de gestion et donc les habitats en zones humides. De plus, cette pratique est un mode d'entretien traditionnellement pratiqué en médoc sur les marais et permet d'intervenir sur de grandes surfaces à moindre coût.

La partie Sud du marais a été entretenue par broyage en bandes 1/2 par des travaux en régie communale.



Marais de Vire-vieille entretenu en bandes 1/2 - janvier 2019 - Crédit photo SIAEBVELG

Ce marais de Vire-Vieille constitue une zone très intéressante du point de vue des indicateurs des milieux ouverts étudiés et notamment la flore. En effet, une magnifique station de Parnassie des marais s'y maintient. La Sanguisorbe officinale y a été découverte en 2017 et des espèces rares telles que le Lycopode inondé et la Canche des marais sont présents respectivement en bordure de lac et sur la partie au sein de la RBD sont également connues.

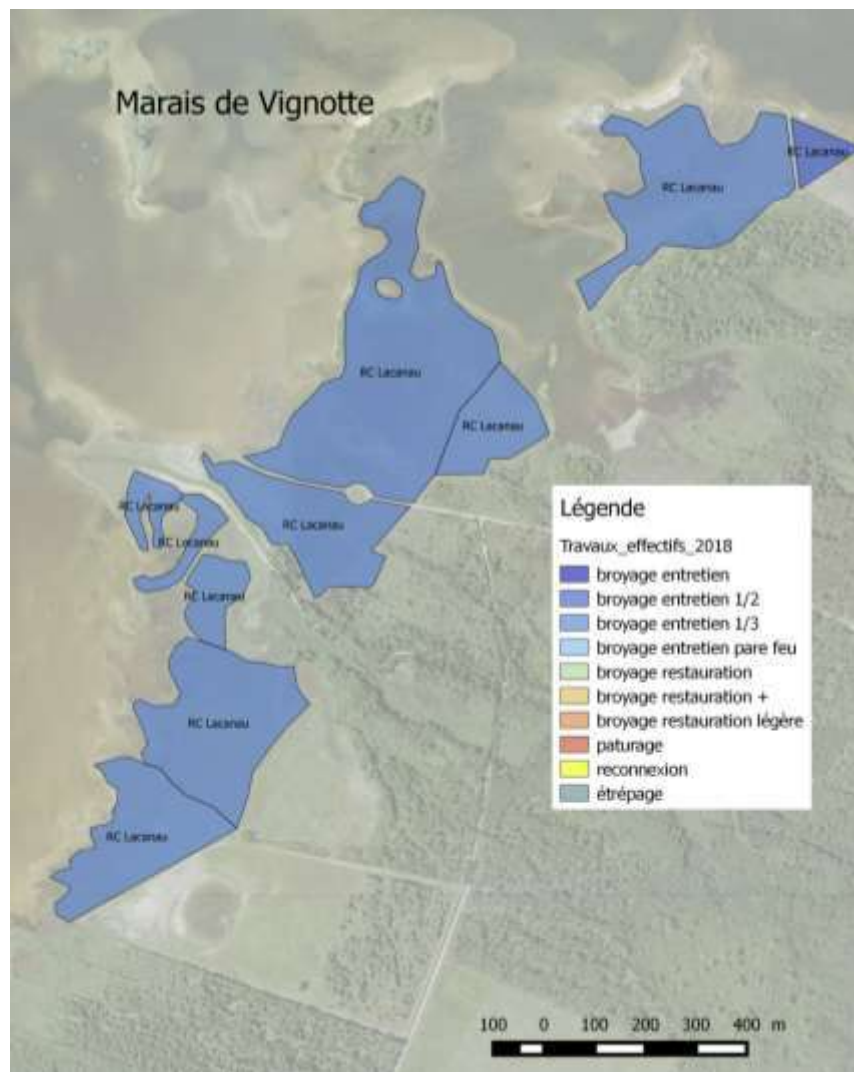


Parnassie des marais – crédit photo SIAEBVELG

Notons également que ce marais possède de bonnes potentialités de frayère à Brochet : en effet, ce constat a été fait pour très peu de sites en 2017 du fait des conditions de sécheresse exceptionnelle sur les lacs, mais à Vire-vieille, des œufs et des alevins de brochet y avaient été trouvés lors d'un suivi spécifique en hiver 2017. L'été 2017, c'était un géniteur de brochet qui y avait été trouvé.

Concernant les indicateurs des milieux ouverts, on peut noter que cette parcelle est intéressante pour la nidification des limicoles : en 2018, un couple de Vanneau huppé s'est installé sur ce marais.

Marais de Vignotte



Cartographie des travaux 2018 – marais de Vignotte

Sur le marais de Vignotte, la commune a réalisé pour la première fois cette année un entretien par broyage en bandes 1/3 afin d’y réaliser, pour les raisons évoquées plus haut, une rotation trisannuelle à partir des travaux 2018.



Marais de Vignotte entretenu en bandes 1/3 - janvier 2019 - Crédit photo SIAEBVELG

Ce marais de Vignotte est très riche en espèces floristiques patrimoniales. En effet, de belles stations de Linaigrette à feuilles étroites y ont été cartographiées en mai 2017 et à nouveau vues en fleurs en 2018. Les présences d’importantes stations de Platanthère à deux feuilles et de Parnassie des marais en font également un site unique sur la bordure des lacs médocains.



Linaigrette à feuilles étroites – juin 2018 à Vignotte – crédit photo SIAEBVELG



Platanthère à deux feuilles et Rossolis à feuilles intermédiaires – juin 2018 à Vignotte – crédit photo SIAEBVELG

Le Lycopode inondé y a également été découvert en plusieurs petites stations en 2018. Une station de plusieurs pieds de Gentiane des marais y a également été notée, cette donnée, qui serait la plus au Sud sur les lacs médocains sera à confirmer en 2019.



Lycopode inondé - août 2018 à Vignotte – crédit photo SIAEBVELG

Le Fadet des laïches a également été à nouveau contacté sur ce marais en juin 2018 lors de suivis spécifiques réalisés dans le cadre du programme des « Sentinelles du Climat » en partenariat avec Cistude Nature, association coordinatrice du programme.



Réalisation du suivi des Rhopalocères - juin 2018 - Crédit photo SIAEBVELG



Fadet des laïches - Crédit photo SIAEBVELG

Concernant les limicoles nicheurs, chaque année de couples s'installent sur ce secteur en période de reproduction : en 2018 encore, un couple de Vanneau huppé et un de Courlis cendré y ont trouvé des conditions propices à leur nidification au printemps 2018. C'est le site sur les zones humides des rives du lac de Lacanau qui présente l'effectif nicheur le plus important.



Vanneau huppé - Crédit photo J.Ruatti

